
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 16 JUIN 2018 A CARCASSONNE

- Présents : Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Sébastien FEIGNA, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Robert GIL, Michael KARGBO, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Gilles MICHEL, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Eric POUPPEVILLE, Gérard VERNEREY, Julien VILLE.
- Invités : Gérard BOULOUNAUD, François DUMONT, Didier JANIN, Michel OLIVET, Chantal PLANQUES.
- Excusés : Henri BERGERET, Nathalie BERNARD, Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Simon DUFOUR, Eric DUMOTIER, Cyril ESCOULA, Magali FAUVEAU, Edouard FERNANDES, Philippe JAMET, Christine KITEGI, Joëlle LIEUX, Joël MASSON, Thierry MOUILLAUD, Alain NADAUD, Cyril PAILHOUS, Lionel REY, Christian RICOME, Guillaume ROLLAND, Caroline SUDRE, Dominique TRAIN.
- Assistent: Joseph BRITTO, Thibault HETZEL, Thierry JAMET, Muriel MAUSSANG, Maeva MORINEAU, Eric REBOURG.

Début de la réunion : 10 :07

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 10 février 2018 à Montpellier.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Diffusion du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 février 2018 à Toulouse.**

Le principe de diffuser en ligne ce document est approuvé à l'unanimité. Celui-ci sera soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

1. Affaires institutionnelles.

Bernard DALMON revient sur le déroulé qu'il juge très positif des travaux de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation à Montpellier, du 1 au 3 juin 2018, expliquant que celle-ci entre dans une nouvelle ère avec l'approbation massive de la réforme de la licence.

Récemment a eu lieu la 1^{ère} étape de la tournée estivale de Natation en Eau Libre EDF Aqua Challenge au Cap d'Agde. Si les conditions ont été favorables et ont permis une bonne organisation

de cet évènement, le manque d'officiels et de référents informatiques, issus de notre région, à cette journée est regrettable. En conséquence, il est demandé aux dirigeants de donner priorité aux organisations fédérales lorsque celles-ci concernent le territoire d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

2. Formation.

2.1. Direction de l'ERFAN¹ Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Suite à la démission de Cédric BENACQUISTA, le Comité Directeur approuve à l'unanimité la nomination de Thibault HETZEL, à compter du 1 juillet 2018, en qualité de Directeur de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée, à temps complet.

2.2. Mission et rôle de l'ERFAN.

De façon très pédagogique, Thibault HETZEL présente les prochaines missions de l'ERFAN concernant l'offre de formation :

- stabiliser et structurer l'offre de formation eu égard à la fusion des ex-comités régionaux de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées *i.e* uniformiser le contenu des formations fédérales sur le territoire d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Cette structuration est envisagée autour de l'offre de formations d'état (BPJEPS AAN² et DEJEPS AAN³) en adéquation avec le contenu de la formation au MSN⁴.
- rapprocher, en termes de contenu, l'offre de formation de la pratique sportive au sein des clubs en tenant compte de toutes les disciplines *i.e* faciliter l'accès à la formation pour les futurs éducateurs/entraîneurs au sein des clubs.
- renforcer les relations avec les partenaires actuels (CREPS⁵, universités) et à venir (SO Millau Natation).

Gilles MICHEL appelle à la plus grande vigilance vis-à-vis des relations partenariales de l'ERFAN. Bernard DALMON complète en précisant être également attentif à la réforme à venir de la formation professionnelle. Il est également souhaité d'impliquer l'ERFAN sur la formation des dirigeants.

En conclusion, Thibault HETZEL remercie le Comité Directeur pour la confiance qui lui a été apportée.

¹ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

² Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport mention Activités Aquatiques et de la Natation.

³ Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport spécialité Natation Course.

⁴ Moniteur Sportif Natation.

⁵ Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives.

3. Affaires financières.

3.1. Réunion du Défi Finances.

Jean NESPOULOUS présente le bilan de la réunion du Défi Finances du 5 juin 2018 à Toulouse. Pour gagner en efficacité tant auprès de la ligue que des clubs, le Défi Finances est en train de réfléchir à la mise en place des prélèvements avec les clubs qui le souhaitent. De même, une réflexion est en cours sur les procédures ainsi que sur le plan comptable en adéquation avec les possibilités offertes par le logiciel actuel de comptabilité.

Au niveau des remboursements des frais de mission, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation d'aligner les forfaits et procédures régionales sur celles de la Fédération Française de Natation qui ont été approuvées massivement le 2 juin 2018.

Ludivine CRUBELLIER souhaite connaître le cadre légal pour la mise en place de l'abandon de frais en faveur des associations. Julien VILLE rappelle que les associations peuvent émettre un certificat de dons ouvrant droit à des réductions d'impôts dès lors qu'elles sont habilitées à le faire ; il s'engage à envoyer la procédure aux clubs pour en faire la demande, s'ils le souhaitent.

Dans la mesure où, suite à la mise en application de la réforme territoriale, l'IRSO⁶ est constituée de deux ligues régionales uniquement (Nouvelle Aquitaine et Occitanie Pyrénées-Méditerranée), le Groupement d'Intérêt Economique IRSO doit être clôturé. Une réunion est prochainement envisagée à cet effet.

3.2. Demande de subventions.

Le CNDP⁷, selon les prérogatives nationales, finance l'emploi sportif, la lutte contre les inégalités dans la pratique sportive, la lutte contre les violences dans le sport et la promotion du sport-santé. Dans ce cadre, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation a envoyé son dossier à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale au mois d'avril 2018. La demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée est, à ce jour, en cours de rédaction.

⁶ Inter-Région Sud-Ouest.

⁷ Centre National pour le Développement du Sport.



4. Affaires sportives.

4.1. Natation Course et Eau Libre.

- Déclinaison régionale du Projet de Performance Fédéral.

Eric REBOURG présente la philosophie du Projet de Performance Fédéral, document sur lequel repose la relation contractuelle entre la Fédération Française de Natation et son ministère de tutelle, le Ministère des Sports. Le support de l'intervention d'Eric REBOURG est disponible en annexe 1.

Dans ce contexte, le Comité Directeur approuve à l'unanimité le principe d'embaucher Lionel BARNADES en qualité d'entraîneur du Centre d'Accession Formation de Natation Course à Font-Romeu, à temps complet, à compter du 1 septembre 2018.

- Programme et calendrier sportifs 2018-2019.

Eric REBOURG présente le contenu et les objectifs du programme sportif régional 2018-2019 qui sont en adéquation avec le programme sportif et les préconisations nationales. Le calendrier régional 2018-2019 est également présenté. Le support de l'intervention d'Eric REBOURG est disponible en annexe 2. Julien VILLE s'engage à communiquer les appels à candidature aux organisations régionales 2018-2019 dans les plus brefs délais.

- Sélections en équipe de France.

La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est présente au sein de 36 sélections par le biais de 29 athlètes (12 filles, 17 garçons) et 7 entraîneurs issus de 4 clubs (Dauphins du TOEC, 15 sélectionnés ; Montpellier Métropole Méditerranée UC Natation, 8 sélectionnés, Canet 66 Natation, 5 sélectionnés et ASPTT Montpellier, 1 sélectionné). La liste de chaque sélection en Equipes de France est disponible en annexe 3.

Interruption de la réunion de 12 :28 à 14 :16

4.2. Natation Artistique.

Maeva MORINEAU présente successivement les structures du Projet de Performance Fédéral en Occitanie Pyrénées-Méditerranée à compter de la saison 2018-2019 (Centre National d'Accession au Haut Niveau et clubs partenaires d'accession), la déclinaison du Projet de Performance Fédéral sur les actions régionales, le bilan du



Centre Régional de Natation Artistique, le bilan des actions régionales écoulées et à venir sur la fin de saison 2017-2018 ainsi que le calendrier prévisionnel 2018-2019. Le support de l'intervention de Maeva MORINEAU est disponible en annexe 4.

4.3. Waterpolo.

Carlos FERNANDEZ présente le programme sportif 2018-2019 qui est une reconduction de celui de la saison en cours. Il est à noter la difficulté de mise en œuvre de ce programme eu égard au nombre croissant de bassins indisponibles.

En termes de résultats, la sélection Occitanie termine 2^{ème} de la Coupe de France des Régions U15 à Echirolles ; Jean-Marie APPENZELLER explique que la sélection régionale à la Coupe de France des Régions U13 à Mulhouse, du 10 au 15 juillet 2018 est en cours de montage.

Joseph BRITTO exprime sa satisfaction de voir la Fédération Française de Natation accéder à un aménagement du périmètre géographique de la pratique du Waterpolo dans le Sud de la France : i) possibilité de se confronter aux structures de la Ligue Provence Alpes Côte d'Azur pour la pratique en haut-niveau et ii) possibilité de concourir avec les structures de la ligue Nouvelle Aquitaine pour les actions de promotion. En conclusion, Joseph BRITTO appelle les clubs à oser *i.e* à proposer à leurs nageurs la pratique, même occasionnelle, du Waterpolo, l'idée étant d'agir en faveur de la polyvalence entre la Natation Course et le Waterpolo chez les jeunes catégories.

4.4. Plongeon.

Zoé JULES (Albi Natation) participe, ce jour, aux Championnats de France d'Eté Jeunes à Schiltingheim. Elle est vice-championne de France 1m et Championne de France 3m. Hugo LECLERC (Albi Natation) participe également à cette compétition.

5. Réforme de la licence.

La réforme de la licence a été entérinée en deux temps (modification statutaire et adoption des règlements financiers) lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Française de Natation du 1 au 3 juin 2018 à Montpellier. Cette réforme répond aux injonctions de l'Etat formulées à la fois par l'Inspection Générale des Services du Ministère des Sports et la Cour des Comptes. Elle concerne l'offre de licences et le schéma de prise de celle-ci et s'appuie sur l'obligation des clubs de licencier tous leurs adhérents. Le support de l'intervention de Bernard DALMON et Julien VILLE à ce sujet est fourni en annexe 5.



6. Questions diverses.

Bernard DALMON propose d'organiser la prochaine réunion de Comité Directeur au début de la saison sportive 2018-2019 à Font-Romeu. Les modalités logistiques seront communiquées ultérieurement.

Fin de la réunion : 17 :51

A stylized blue ink signature of Bernard Dalmon.

Bernard DALMON
Président

A stylized blue ink signature of Julien Ville.

Julien VILLE
Secrétaire Général